

# Doublets et Triplets en Wallonie

par J. DEVLEESCHOUWER,  
*Chercheur Qualifié du Fonds National  
de la Recherche Scientifique*

---

*Tota Wallonia duplex.*

Après avoir étudié *Trois Triplets toponymiques en Wallonie* (1), nous nous sommes attaché à prouver l'existence de six *Doublets mosans entre Givet et Namur* (2), et avons conclu au bilinguisme romano-germanique d'une partie de la vallée de la Meuse au début du moyen âge. Dans les comptes rendus (3) qu'il a consacrés à nos articles, M. J. HERBILLON loue le soin avec lequel nous avons établi « la documentation ancienne (4) et dialectale » de nos toponymes, et retracé leur « évolution phonétique supposée » ; par contre, il nous reproche de méconnaître dans nos conclusions « la grande part d'hypothèse que recèle la

(1) *Vox Romanica XIII* (1953), p. 24-39. Cet article a été rédigé fin 1951.

(2) *Ib. XIV* (1954/55), p. 269-85. La rédaction en date de l'été 1954.

(3) *Bull. Comm. Top. & Dial. XXVIII* (1954), p. 318-20, et *XXX* (1956), p. 328-31.

(4) M. H. nous a signalé plus d'une forme ancienne, ce dont nous lui sommes très reconnaissants ; en échange, il a fait ample usage de notre documentation contrôlée (en ayant toujours soin de le mentionner) dans ses articles *Toponymes hesbignons (A-Ays)*. *Bull. Comm. Top. & Dial. XXVIII* (1954), p. 202-29, *Herstal, toponyme germanique, et Hareng*. *Bull. Soc. Roy. Le Vieux-Liège n° 107* (oct.-déc. 1954), p. 419-21, etc.

démonstration ». Nous nous proposons d'examiner en détail les points contestés, sans négliger de signaler au passage les quelques erreurs que nous avons découvertes nous-même dans notre argumentation. Commençons par les **Trois Triplets**.

### 1. Ciney — Conneux — Leignon

Nous avons interprété la plus ancienne forme originale de **Leignon**, 862 *Stenion*, comme une graphie romane hypercorrecte de l'ancien-saxon \**hlénion* « aux collines ». M. H. nous reproche de ne pas avoir mentionné une forme que nous lui avons communiquée : 874/75 (cop. XI<sup>e</sup> s.) *in villa Haidis, mansum... super fluvium Sclevum* ; il tient pour « très probable » l'identification de *Sclevum* (qui devrait se lire \**Sclen[i]um*) avec *Leignon*, mais se demande si *Sc-* peut encore être une graphie hypercorrecte pour \**hl-*, et trouve « sémantiquement improbable » qu'un cours d'eau ait emprunté son nom à un toponyme germanique signifiant « aux collines », si, à cette époque, le germanique se parlait encore à l'endroit. En réalité, ce n'est qu'un an après la rédaction des *Trois Triplets* que nous avons cru reconnaître dans *Sclevum* une forme ancienne altérée de *Leignon*. Fort de l'assentiment oral de M. H., nous avons proposé cette identification en tête de nos *Doublets mosans* (1). Nous ne croyons plus, aujourd'hui, qu'elle réponde à la réalité. Un examen attentif de l'acte de 874/75 révèle en effet que les biens acquis au Condroz et

(1) Cf. encore pour les graphies hypercorrectes *sl* et *scl* = \**hl* notre article *Le Namurois, région bilingue jusqu'à l'époque carolingienne*. *Ztschr. f. franz. Spr. & Lit.* LXVII (1956/57), p. 3 et 6, ainsi qu'une ancienne forme romane de *Malines (Mechelen)* : 1079 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) *inter Heiste* (= Heist-op-den-Berg) et *Masclines*. S. BORMANS - E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège I*, p. 42.

en Famenne par l'église Ste-Marie de Cambrai y sont énumérés dans un certain ordre géographique : 1. *in vico Hoio, super fluvium eiusdem nominis Hoio* (= Huy, sur le Hoyoux) ; 2. *in villa Haidis, mansum... super fluvium Sclevum* ; 3. *in villa Bacilla mansum... super Gorbia* (= Basseille, ferme à Mozet, sur le Tronquoy, appelé jadis *Gorbay* ou *Gorbais* (1)) ; 4. *in villa Halogis super fluvium Pauleia* (= Halloy, dépendance de Braibant, en wallon *alwè* (2), sur le Bocq (3)) ; et 5. dans différentes localités de Famenne, notamment *in loco nuncupato Glevo*. Si la *villa Haidis* était *Haid*, dépendance de Serinchamps (située à 2 km. d'un ruisseau qui arrose Leignon (4)), comme nous l'avons cru avec CH. PIOT (5), C.-G. ROLAND (6), F. PETRI (7), E. GAMILLSCHEG (8), A. CARNOY (9) et M. H., elle n'eût vraisemblablement pas été citée entre Huy et Basseille, mais après Halloy. Nous proposons dès lors d'y voir plutôt

**Ohey** : commune de la province de Namur (arrondissement de Namur, canton d'Andenne) située à 12 km. 5

(1) Cf. R. BLOUARD, *Mozet. Histoire et archéologie*, p. 154/55.

(2) J. HAUST, *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*, p. 83.

(3) Cf. pour l'identification C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise = Ann. Soc. archéol. Namur XXIII* (1899), p. 159/60.

(4) Et non « à 2 km. de Leignon », comme l'écrit M. H.

(5) *Les pagi de la Belgique et leurs subdivisions pendant le moyen âge*, p. 152 (où notre hameau est écrit *Heid* et considéré erronément comme une dépendance de la commune attenante de Leignon).

(6) *Quelques problèmes d'identification toponymique. Ann. Soc. archéol. Namur XXXIII* (1919), p. 284.

(7) *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich I*, p. 330.

(8) *Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich I*, p. 110.

(9) *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique...* Louvain 1939/40, p. 234. M. H. nous reproche de citer cet ouvrage plutôt que son édition revue, les *Origines des noms des communes de Belgique*, parue à Louvain en 1948. En réalité, nous ne le faisons que lorsque l'auteur n'a pas modifié son explication, et pour que le lecteur sache qu'il a proposé celle-ci dès 1939/40.

(à vol d'oiseau) au S.-O. de Huy et 11 km. 5 à l'E. de Basseille ; en wallon à(y) o-è (mais ohè à Perwez, à 4 km. au N.-E., et oyè à Andenne, à 7 km. au N.-O.) (1) ; « 640 » (faux) *ego Dagobertus Austrasiorum rex... dono piissimis fratribus oratorii beatae Mariae (à Cambrai) ... villam Haidem, et ex parte villas Halogin (= Halloy), et Gleviam etc.* (2) ; 747 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) *Prouote* (lire \*Pronote = Pur-node), *Halma* (lire sans doute \*Haltina = Haltinne, à 4 km. 5 au N.-O. d'Ohéy) et *Haist* (3) (lire \*Haisi?) ; 874/75 (cop. 1041-43, corrigée par l'auteur peu après 1044) *in pago Condrostinse... in alio loco in villa Haidis, mansum... super fluvium Sclevum* (4) (lire sans doute \*Solciun = le ruisseau de Fonds-de-Gesves (5), qui prend sa source à

(1) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 78.

(2) G. H. PERTZ, *Diplomatum imperii t. I* (*Mon. Germ. hist.*), p. 168. Ce faux est évidemment basé sur l'acte de 874/75, puisque les accusatifs *Haidem* et *Halogin* sont forgés sur les formes *Haidis* et *Halogis* (alors que la première est, comme nous le verrons plus loin, une latinisation erronée de \*Hais, et que la dernière en est vraisemblablement une de \*Hasloi < roman \*hasl-étum « hallier », cf. pour l'évolution de la voyelle tonique W. MEYER-LÜBKE, *Historische Grammatik der französischen Sprache I*, p. 80).

(3) J. HALKIN -C.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy I*, p. 49 (ces auteurs proposent, p. 48, d'identifier *Haist* avec *Haid*, dépendance de Serinchamps, ou avec *Heyd*, commune de la province de Luxembourg, arrondissement de Marche, canton de Durbuy).

(4) L. C. BERTHMANN, *Gesta pontificum Cameracensium*, in : G. H. PERTZ, *Scriptorum t. VII* (*Mon. Germ. hist.*), p. 420 (sans identification).

(5) Ce ruisseau presque rectiligne portait jadis un nom issu de \*sulciōnem, accusatif de \*sulciō, diminutif du latin *sulcus* « sillon » : (cop. X<sup>e</sup> s.) *in pago condrustio in uilla nuncupante borcido super fluvio solcione*, H. BEYER, *Urkundenbuch zur Geschichte der, jetzt die Preussischen Regierungsbezirke Coblenz und Trier bildenden mittelrheinischen Territorien I*, p. 88 (*borcido* est Vieux-Borsu, lieu dit d'Ohéy « entre les limites de Gesve[s] et le château de Wallay », ROLAND, *art. cit.* [p. 65], p. 281-83). Ce nom semble attesté pour la dernière fois vers la fin du XVII<sup>e</sup> s. : 1685 rieu de *Soson*, C.-G. ROLAND, *Les pagi de Lomme et de Condroz et leurs subdivisions. Étude de géographie historique. Ann. Soc. archéol. Namur XXXIV* (1920), p. 89 ; sa forme wallonne actuelle serait \*sōçon (= français \*Souçon), cf. L. REMACLE, *Le problème de l'ancien wallon*, p. 63-64.

1 km. à l'O. d'Ohey, et se jette à Gesves dans le ruisseau de Samson, affluent de la Meuse); 953 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) *in villulis Holhai et Fals* (= Faulx, à 9 km. à l'O. d'Ohey) *in comitatu Hoyo*, 953 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) *inter duas villas Fals et Olhais* (1).

Si notre identification des formes *Haidem*, *Haist* et *Haidis* avec *Ohey* est exacte, *O-* < *Ol-* ne peut guère être que l'aboutissement du latin \**in illum* (2). Puisqu'une finale *-dis* aurait abouti, en plus ancien wallon, à *-z* et non à *-s*, il y a tout lieu de considérer *Haidis* comme une latinisation erronée du roman [*hais*]. *-hey* provient donc bien, comme le veulent PETRI (3) et GAMILLSCHEG (4), du germanique [occidental] \**haisi*, terme que Th. FRINGS et W. VON WARTBURG (5) définissent par « Strauch, Gesträuch, Gestrüppwald, Buschwald, Unterholz, insbesondere... aus Hainbuche », et TRIER (6), vu sa parenté avec le participe

(1) HALKIN-ROLAND, *op. cit.* (p. 66) I, p. 165/66.

(2) Cf. notamment SCHWAN-BEHRENS, *Grammaire de l'ancien français I/II*<sup>11</sup>. Traduction française par O. BLOCH<sup>2</sup>, p. 202. La particule wallonne *ò*, abondamment représentée dans la toponymie namuroise (cf. HAUST, *op. cit.* [p. 65], p. 71-86) est distincte des particules *à* (< latin *ad*) et *au* (< latin *ad illum*), puisque à Maillen (Na 116, à 12 km. 5 au S.-O. d'Ohey), Dinant (D 1) et Denée (Na 135) les trois sont employées concurremment (cf. HAUST, *ib.*, p. 76, 81 et 72). A la prétonique wallonne, le groupe *el* — issu ou non du latin *in illum* — est régulièrement passé à *ø* devant consonne : cf. notamment chez ROLAND, *op. cit.* (p. 65), p. 147/48, les formes anciennes *Geldion* etc. de *Jodion* à *Soye* (Na 71) (en wallon *djodion*, HAUST, *ib.*, p. 79), lesquelles permettent de préciser que cette évolution a eu lieu entre le IX<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> s. La voyelle initiale d'*Olhais* (953) ne saurait être primitive, puisqu'un *Ol-* germanique ou latin vulgaire aurait abouti en wallon non pas à *ø-*, mais à *ø-* : cf. plus bas l'évolution de *Godinne*, en wallon *gòdène*.

(3) *Op. cit.* (p. 65), p. 331/32 et 562.

(4) *Op. cit.* (p. 65), p. 45 et 107.

(5) *Französisch und Fränkisch I. Deutsch Hees, französisch haise, deutsch Heister, französisch hêtre. Ztschr. f. rom. Phil. LVII* (1937), p. 200.

(6) Cité par W. v. WARTBURG-Th. FRINGS, *Französisches*

passé latin *caesus*, par « der baum, der in regelmässigen

*Etymologisches Wörterbuch XVI : Germanische Elemente*, p. 123 N 13.

On se rappelle la longue et âpre controverse qui a opposé FRINGS et v. WARTBURG (*Art. cit.* [p. 67], p. 193-210 ; *Zu franz. hé, haise, hêtre. Antwort* an E. GAMILLSCHEG. *Ztschr. f. rom. Phil.* LVIII [1938], p. 542-49) à E. GAMILLSCHEG (*Französisch und Fränkisch [Aus Anlaß des gleichbetiteltten Aufsatzes...]. Ztschr. f. franz. Spr. & Lit.* LXII [1938/39], p. 1-17 ; *Noch einmal zu frz. haise und Sippe. Ib.* LXIII [1939/40], p. 342-55), notamment sur le point de savoir si \**haisi* a été romanisé en \**hasum* (F.-v. W., p. 202-, 544-) ou en \**hais(um)* (G., p. 6-, 344-), c'est-à-dire avant ou après la naissance de l'*ai* gallo-roman (cf. E. GAMILLSCHEG, *Romania Germanica I*, p. 237-39). A notre connaissance, *Ohey* est le seul exemple sûr où la diphtongue germanique se soit maintenue en roman ; dans tous les autres cas, on peut dire avec F.-v. W., p. 544, que « die Ortsnamenformen, die G. heranzieht, um zu erweisen, daß *haisi* als *haisum*, nicht als *hasum* romanisiert worden sei, ... nicht viel [besagen] ». *Willies*, nom d'une commune du département du Nord (arrondissement d'Avesnes, canton de Trélon), où G. voudrait voir un composé du francique [tardif] \**heisi* < \**haisi*, représente en réalité un dérivé gallo-roman en \*-*iācās*, la prétendue forme de 640, *Wilheis*, provenant d'un faux de beaucoup postérieur (cf. PERTZ, *loc. cit.* [p. 66, N 2], et offrant la graphie médiévale bien connue *lh* pour *l* mouillé (cf. notamment M. VALKHOFF, *Philologie et littérature wallonnes. Vade-mecum*, p. 35/36).

Dans un article consacré au Wallon hé 'versant boisé'. *Dial. belgorom. XII* (1955), p. 84-86, L. REMACLE a démontré péremptoirement que ce terme ne remonte pas au moyen-néerlandais *hees(t)*, rhénan *Hees*, mais au francique \**haisi* romanisé en *has-*, puisque les dérivés *hazale* (> *hèzale*), *hazote*, *hazéye*, *hazire* ont pour radical *haz-*, et qu'un lieu dit namurois est appelé dès 770-79 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) *Rotundum Hasi*. Sa thèse est pleinement confirmée par les plus anciennes formes de Bois d'Hez, lieu dit de Baisy-Thy (commune de la province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Genappe) : vers 1060-70 (or.) *aecclesiam in Bavenchin* (= Beauvechain) et *novellam aecclesiolam in Heis...* (d'après une pièce de 1018-21) *in silva Heis dicta*, vers 1130-40 (or.) *In villa Melenriiu* (= Mellery, à 3 km. au S.-E. du Bois d'Hez actuel), *quae etiam Heis dicitur à contigua silva quae ita nominatur*, PERTZ, (*Vita Wicberti et Gesta abbatum Gemblacensium auctoribus Sigeberto et Godescalco Gemblacensibus. Op. cit.* (p. 66, N 4) t. VIII, p. 537/38 et 546. Leur *i* n'est pas un reste de la diphtongue germanique, mais une voyelle parasite romane (cf. F.-v. W., p. 544, ainsi que VALKHOFF, *op. cit.*, p. 38 et 57), puisqu'une forme romanisée \**hais* ne serait passée à *heis* que vers 1100 (cf. É. BOURCIEZ, *Précis historique de phonétique française*, p. 55). On s'étonne de voir la thèse de REMACLE rejetée par v. WARTBURG- -FRINGS, *op. cit.*, p. 123 N 17,

zeitlichen abständen (vielleicht alle 20 jahre) auf den wurzelstock zurückgeschnitten wird, samt allen seinen mehr oder weniger lang gewordenen trieben ». La chute hâtive du *s* final primitif (1) paraît due à l'influence de noms en *-āco-* tels que \**ceu(en)nāco-* > *Ciney* (2).

Le *fluvium Sclevum* (à lire sans doute \**Solciun*) n'étant pas le ruisseau de *Leignon*, l'objection sémantique de M. H. à notre étymon ancien-saxon \**hlēnion* « aux collines » perd sa raison d'être. Dans la forme originale *Slenion* de 862 *Sl-* ne saurait être une simple faute d'écriture pour *L-*; or, un étymon en *Sl-* est inadmissible, car il n'aurait pas perdu son initiale en wallon (3); il faut donc bien admettre

sous prétexte qu'elle n'expliquerait ni le genre [généralement] féminin, ni l'évolution phonétique de *hé*. Or le germanique occidental \**haisi* a pu être (également?) un thème féminin en *jō* comme \**haiþi* « bruyère », cf. F. KLUGE - A. GÖRTZ, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*<sup>15</sup>, p. 312 s. v. *Heister*; et l'évolution romane *has-* > *hé* est normale, puisqu'elle est parallèle à celle du latin *nāsum* > liégeois *né* ou *nez*. En namurois, *has-* devait aboutir à *é*, qui est précisément la forme orale de *Haid*, dépendance de Serinchamps (HAUST *op. cit.* [p. 65], p. 90); la graphie actuelle, qui semble remonter au moins à 1617 (cf. HALKIN - ROLAND, *op. cit.* [p. 66] II, p. 611), a subi l'influence de l'allemand et du néerlandais *heide* « bruyère ».

(1) L'existence de celui-ci est confirmée par l'origine du nom de *Bas-Oha*: commune de la province de Liège (arrondissement de Huy, canton de Héron) située à 11 km. 5 au N.-E. d'Ohey; en wallon à *bas-ohâ*; 1159, 1197 et 1219 (tous dans une bonne cop. fin du XIII<sup>e</sup> s.) *ohaise*, E. SCHOOLMEESTERS - S. BORMANS, *Notice d'un Cartulaire de l'ancienne église collégiale et archidiaconale de Notre-Dame, à Huy. C.-r. séances Comm. Roy. hist., ou recueil de ses bull., 4<sup>e</sup> s., I* (1873), p. 117, 123 et 130; cf. pour les formes postérieures J. HERBILLON, *Toponymes hesbignons (B-Bod). Bull. Comm. Top. & Dial. XXIX* (1955), p. 37/38. Ce toponyme doit en effet être considéré comme une féminisation augmentative d'Ohey, au même titre que *Behogne*, l'ancien nom de *Rochefort*, en est une de *Bohan*, cf. GAMILLSCHEG, *op. cit.* (p. 65), p. 110 N 2; *ohaise* a régulièrement donné \**ohâhe* (comme *aise* le liégeois *âhe* f.), et le deuxième *h* est tombé par dissimilation. Si notre explication d'Ohey est exacte, la fondation d'Oha doit dater du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> s.

(2) Cf. notre *art. cit.* (p. 63 N 1), p. 24-27.

(3) Le groupe *Sl-* aurait donné en namurois \*[*sl-*], écrit probablement \**Chel-*, cf. L. REMACLE, *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise. Le Problème de l'h en liégeois*, p. 80 N 1.

que *Sl-* est une graphie romane inverse représentant un \**hl-* germanique. Si même les Gallo-Romans de la région ont jamais appris à prononcer ce *hl-* tel quel, sans plus le transformer en *cl-*, *fl-* ou *l-* (1), ce ne peut guère avoir été que lorsque le groupe intérieur *sl* eut abouti à *hl* en ancien-wallon ; or cette évolution ne s'est guère achevée avant le IX<sup>e</sup> s., si bien que la forme *Slenion* prouve de toute façon la survivance tardive du germanique à *Leignon*. Le sens que nous avons attribué à l'étymon est confirmé par l'aspect de la région et par l'équivalence exacte de deux toponymes voisins, **Ciney** et **Conneux** ; et de tous les parlers germaniques attestés au IX<sup>e</sup> s., l'ancien-saxon était le seul où un thème en *i*, tel que \**hlên*, formât son datif pluriel en *-ium*, *-iun*, *-ion*, *-eon* (2).

Nous avons observé que le nom actuel de la **Somme** condrusienne « ne saurait remonter à un prototype en *-ara* ». M. H. objecte la possibilité d'une accentuation gauloise sur l'antépénultième, ou d'une influence graphique du nom de la *Somme* picarde. Mais un étymon *Sumínara-* ne peut aboutir à *Somme*, le déplacement d'accent ne se justifiant pas ; le nom de la *Somme* picarde ne semble jamais s'être écrit en *-ara* au haut moyen âge (3) ; et même si le nom antique d'Amiens, *Samarobriva*, signifiait « pont sur *Somme* » — ce qui n'est nullement sûr (4) —, il est invrai-

(1) Cf. GAMILLSCHEG, *op. cit.* (p. 68), I, p. 60/61 et 264-68.

(2) Cf. notamment W. STREITBERG, *Urgermanische Grammatik*, p. 240 et 244. Il n'est toutefois pas impossible que \**hlénion* soit frison, l'ancien-frison étant trop tardivement attesté pour que l'on puisse rétablir avec certitude la désinence du datif pluriel de ses thèmes en *i* au IX<sup>e</sup> s., cf. W. STELLER, *Abriss der altfriesischen grammatik*, p. 39/40.

(3) Cf. A. HOLDER, *Alt-celtischer sprachschatz II*, col. 1336.

(4) Le nom actuel de la *Somme* picarde remonte à un prototype \**sómēna* d'origine préromane ; or, il est peu vraisemblable qu'à l'époque de la romanisation du pays un *nouveau* nom celtique eût réussi à s'imposer pour un fleuve aussi important. Les composés de *-brivā* n'ont d'ailleurs pas tous un hydronyme pour premier

semblable qu'un scribe condrusien du X<sup>e</sup> siècle ait analysé ce composé *celtique* pour en abstraire un ancien hydronyme oublié depuis longtemps en Picardie même ! Quant à notre propre suggestion, d'après laquelle la finale de *Suminara* serait une altération graphique du germanique *aha* « eau », nous ne voulons y voir qu'une hypothèse (1) ; mais c'est du moins une hypothèse défendable. En effet, l'adjonction pléonastique de *aha* à des hydronymes n'est pas rare : ainsi, le *Weser* est appelé en 797 (cop. début du IX<sup>e</sup> s.) *Wisaraha* (2). ROLAND (3) et CARNOY (4) croient tous deux que la localité de *Somme(-Leuze)* doit son nom au cours d'eau. Si l'inverse est vrai, *Somme* pourrait représenter le latin *summa*, le village étant situé au pied d'un « sommet » de 293 m. *Aquam... Suminaram* serait-il une corruption de *aquam... \*Summariam* (5) ? C'est possible, mais douteux : il est étrange que le dérivé roman en *-aria*, s'il a réellement existé, ne soit attesté qu'une seule fois. Dès le XI<sup>e</sup> s., en effet, le nom du ruisseau était identique à celui du village : 1008 (cop. début du XIII<sup>e</sup> s.) *Summa fluviolus... Summa... inter ortum Poleie* (= le Bocq) et *Summe* (6).

membre : HOLDER, *ib.* I, col. 610, traduit *Durobrivae* en Grande-Bretagne par „brücken der festung”, et cite l'opinion d'ARBOIS DE JUBAINVILLE d'après laquelle *Samaro-* serait un nom d'homme.

(1) Cf. notre *art. cit.* (p. 63 N 2), p. 270 N 4.

(2) *Annales Laureshamenses, (Alamannici, Guelferbytani et Nazariani)*, in : PERTZ, *op. cit.* (p. 66 N 4) t. I, p. 37.

(3) *Op. cit.* (p. 65), p. 133.

(4) *Dictionnaire...*, p. 538, et *Origines...*, p. 637 (ouvrages cités p. 65).

(5) C'est du roman *\*summāria* que provient le nom de *Somme*, commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Dinant), cf. ROLAND, *op. cit.* (p. 65), p. 575.

(6) (H.) BRESSLAU-FOLTZ in *Diplomatum regum et imperatorum Germaniae t. III* (*Mon. Germ. hist.*), p. 218.

## 2. Braives — Viemme — Waremme et Méhaigne

Nous avons expliqué les toponymes voisins **Braives**, **Viemme** et **Waremme** par des étymons resp. celtique, roman et germanique signifiant tous trois « ver femelle », c'est-à-dire « rivière-serpent », et attribué leur équivalence exacte à des traductions successives. M. H. trouve cette théorie « pour le moins hasardeuse ». Nous ne pensons pas qu'il veuille contester la parenté de *Waremme*, en néerlandais *Borgworm*, 965 (cop.) *Woromia*, avec le néerlandais *worm* « ver » (parenté admise par J. MANSION), ni celle de *Viemme*, 1219 (bonne cop. fin du XIII<sup>e</sup> s.) *verme*, avec le latin *vermis* : dans la correspondance qu'il a échangée avec nous à ce sujet en 1949, il n'a pas hésité à reconnaître la justesse de ces rapprochements. M. J. U. HUBSCHMIED nous a fait remarquer à bon droit que la finale trahit, de part et d'autre, un dérivé en *-ia* (1). Soupçonnant comme lui un sens mythique d'origine préhistorique, nous avons (re)traduit ce dérivé en celtique et obtenu la forme *\*pru-miā*, dont l'évolution celtique normale est *\*pruvia*, et, dans le sandhi, *\*bruvia*. Il ne fallait pas un grand effort pour reconnaître dans cette dernière l'étymon de *Braives*,

(1) C'est par erreur que, dans son compte rendu des *Trois Triplets*, le critique de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen CVI* (1954), p. 159, transforme notre étymon de *Viemme* en *verme* : en effet, l'accusatif de *vermis* a donné *viér* en liégeois. C'est par erreur aussi que le même critique traite nos étymons germaniques de « franciques » : celui de *Leignon* est saxon (ou frison ? cf. p. 70 N 2), ceux de *Waremme* et de *Jassogne* appartiennent à l'un des dialectes germaniques occidentaux, sans qu'on puisse préciser auquel.

M. SCHÖNFELD, *Nederlandse Waternamen*, p. 77, rejette notre explication de *Waremme*, sous prétexte que l'existence d'hydronymes apparentés en Angleterre et dans le S. de l'Allemagne indiquerait plutôt une origine celtique. L'argument est sans valeur, puisqu'il devrait s'appliquer également aux toponymes « flamands » en *-egem* < *\*-inga-haim* ; SCHÖNFELD passe d'ailleurs notre triplet sous silence...

1070 (cop.) *Brovia* (1), à 9 km. au S.-O. de *Viemme*. La valeur féminisante du suffixe apparaît clairement si l'on compare le nom d'un petit affluent de la Haute-Seine, l'*Arce*, à celui d'un affluent voisin, l'*Ource* : le celtique *artiā*, dérivé en *-iā* de *\*artos* « ours », a été traduit en latin par *ursa* (doublet celto-roman) (2). M. H. objecte que le sens de « rivière-serpent » ne convient qu'à la rivière de *Braives*, la *Méhaigne*, mais non à *Viemme*, qui n'a pas (ou plus?) de cours d'eau, ni à la rivière de *Waremmé*, le

(1) En citant, d'après J. HAUST, la prononciation dialectale de *Braives*, *brêve*, nous avons jugé bon d'ajouter, entre crochets, la valeur phonétique exacte de cette graphie, sans nous douter que notre æ surmonté du signe de longueur serait, en italique, rendu par *ǣ* ! Ayant vainement demandé l'emploi d'un signe plus précis, nous avons dû nous résigner, dans les *corrigenda* (*art. cit.* [p. 63 N 2], p. 269 N 1), à faire usage d'une périphrase.

Nous avons cru que la délabialisation de la voyelle tonique était peut-être due à une action analogique du nom de la commune voisine de *Meeffe*. M. H. remarque à juste titre que « l'évolution est celle de la région pour *-uvia* ». En effet, « pluie » se dit *plēf* [= *plæf*] à *Latinne*, à moins d'un km. au S.-E. de *Braives*, et le type *plève* occupe la plus grande partie de l'aire liégeoise : cf. É. LEGROS, *Atlas linguistique de la Wallonie III* (paru en 1955, soit un an après la rédaction des *Doublets mosans*), p. 98-100. Notre toponyme prouve que, contrairement à ce que croyait HAUST (cité par LEGROS, *ib.*) *plève* n'a pas été influencé phonétiquement par *ève* « eau ».

Contrairement à ce qu'affirme M. H. dans son article *Toponymes hesbignons (Boe- à By-)*. *Bull. Comm. Top. & Dial. XXX* (1956), p. 236, le diminutif *Briviouille* (en wallon *brivoûle*, HAUST, *op. cit.* [p. 65], p. 36), qui n'est attesté que depuis le XIV<sup>e</sup> s. (1323 [cop. 1343] *Brevoles*, 1338 [cop. XV<sup>e</sup> s.] *Brevoules*, É. PONCELET, *Le Livre des fiefs de l'Église de Liège sous Adolphe de la Marck*, p. 83 et 443) et désigne une dépendance de *Braives*, ne prouve nullement que la voyelle tonique primitive du nom de cette commune ait été un *i* ou en *ē*, car il est très probablement dérivé de sa forme dialectale moderne (1303 [or. ?] *Braives*, 1339 *Breves*, HERBILLON, *art. cit.*, p. 235). Nous avons démontré dans notre *art. cit.* (p. 63 N 1), p. 35 N 3, que *Braives* ne saurait provenir d'une forme archaïque en *\*-ē-* du celtique *brīva* « pont » ; il est étonnant que M. H. veuille s'en tenir à cette « intéressante hypothèse de travail ».

(2) J. U. HUBSCHMIED, *Bezeichnungen von Göttern und Dämonen als Flussnamen. Antrittsrede gehalten am 1. Dezember 1945*. Bern 1947, p. 20 ; le même, *Sur les noms de rivières identiques à des noms d'animaux*. *Rev. Intern. d'Onom. VII* (1955), p. 182/83 et N 10.

Geer. Nous y voyons une confirmation du fait, que seul le nom de *Braives* est original, tandis que ceux de *Viemme* et de *Waremmes* en sont des traductions : comment expliquer autrement que, dans un même coin de Hesbaye, trois toponymes anciens puissent phonétiquement remonter à des étymons ayant un sens identique, quoique très particulier, en trois langues différentes? La conclusion logique, que la *Méhaigne* s'appelait en celtique \**prumiā* > *bruvia*, a été confirmée depuis par l'analyse de son nom actuel, dont l'étymon — germanique — signifie une fois de plus « ver femelle », et doit également être considéré comme traduit du celtique (1). Et est-il si hardi de rapprocher dubitativement notre \**prumiā* de *Perniciacum* ou *Pernaco*, nom vraisemblablement altéré d'une station routière antique que, pour des raisons archéologiques, on cherche sur le territoire de *Braives*? L'adjonction du suffixe *-ācum* a pu servir à distinguer la localité de la rivière, au temps où cette dernière s'appelait encore \**prumiā* (2).

### 3. Maibe — Filée — Jassogne

L'explication que nous avons proposée pour ces toponymes n'a donné lieu à aucune critique (3).

(1) Cf. notre *art. cit.* (p. 63 N 2), p. 270 N 4. Le prototype germanique \**mapannja* ou \**madannja* (forme plus évoluée) pourrait aussi être considéré comme issu, par assimilation de la voyelle médiale à la voyelle finale (cf. W. BRAUNE, *Althochdeutsche grammatik*<sup>5</sup>, p. 57, et F. HOLTHAUSEN, *Altsächsisches Elementarbuch*<sup>2</sup>, p. [44-]46), du germanique occidental \**map-innja*, accusatif (cf. pour la désinence STREITBERG, *op. cit.* [p. 70], p. 239) de \**map-in*, mais cet étymon serait toujours une féminisation (cf. F. KLUGE, *Nominale stammbildungslehre der altgermanischen dialekte*<sup>3</sup>, p. 22/23) de *mapo* « ver ».

(2) Cf. *Mosācum* > *Mouzay*, commune du département de la Meuse (arrondissement de Verdun, canton de Stenay), sur la *Vieille-Meuse*, A. VINCENT, *Toponymie de la France*, p. 19 et 86.

(3) On pourrait se demander, eu égard au nombre élevé des toponymes wallons en *-ogne* issus de collectifs germaniques en

## Passons aux Doublets mosans.

## 1. Feschaux — Givet

Nous avons expliqué Feschaux par le roman \**fiscālēs* « fiscalins », et Givet par sa traduction germanique \**gābiljum* (datif-locatif pluriel). M. H. préfère interpréter \**fiscālēs* par « terres appartenant au fisc », explication qui serait « celle du *F[rantzösisches] E[tymologisches] W[örterbuch] III*, p. 580, tant pour le toponyme wallon que pour les toponymes français correspondants ». W. VON WARTBURG rattache en effet (Pré-)Fichaud (près de Bourges), (Martigné-)Ferchaud (Ille-et-Vilaine) ainsi que notre Feschaux au latin *fiscalis* « zum staatschatz gehörig » ; mais il ne précise nullement s'il s'agit des « terres » ou leurs « tenanciers ». Les deux interprétations semblent possibles, tant pour \**fiscālēs* (1) que pour son calque ger-

\*-*unnja* (nous en avons compté une bonne trentaine), si Jassogne ne provient pas en réalité de l'ancien-saxon \**gāsunnja* issu du germanique occidental \**gansunnja*, accusatif (cf. pour la désinence STREITBERG, *loc. cit.* [p. 74]) de \**gansun*, collectif (cf. KLUGE, *op. cit.* [p. 74], p. 79/80, et J. MANSION, *Oud-Gentsche Naamkunde*, p. 70-76) de *gans* « oie », terme attesté sous cette forme en ancien-haut-allemand, et qui, par chute ingévonne du *n* devant fricative et allongement compensatoire de la voyelle précédente, a donné en \*ancien-saxon et en moyen-bas-allemand *gās*, *gōs* (cf. HOLT-HAUSEN, *op. cit.* [p. 74], p. [67]/68 [et 41]), en ancien-frison et en ancien-anglais toujours *gōs* (cf. notamment KLUGE-GÖTZE, *op. cit.* (p. 69), p. 239 s. v. *Gans*). Maibe serait alors une traduction celtique erronée de Jassogne, tandis que Filée resterait une bonne traduction romane de Maibe. Cette hypothèse est toutefois assez peu vraisemblable, car, parmi les quelque trente toponymes de Belgique Romane qui, à notre connaissance, proviennent de fausses traductions, il n'y a aucun autre nom celtique, et même pas une demi-douzaine de noms romans.

(1) Cf. C. DU FRESNE DOM. DU CANGE, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis III*, p. 511 s. v. *Fiscales Terræ et Fiscales villæ*, et p. 513 s. v. *Fiscales, Fiscales Populi*. — Dans son étude sur *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance historique*

manique proposé (1). Nous ne voyons pas en quoi la première serait plus simple que la seconde ; pour \**gabijum*, elle paraît même moins vraisemblable (2). Il est vrai que M. H. ne croit pas à l'origine germanique de *Givet* : « la localité étant », écrit-il, « une antique étape mosane, comme Dinant et Namur (toponymes celtiques), la recherche est naturellement orientée vers le celtique ». Mais où est la preuve que *Givet* ait été une étape mosane dès l'antiquité, ou même, s'il en était ainsi, que la localité n'a pas changé de nom au début du moyen âge ? Les noms de *Dinant* et de *Namur* sont, il est vrai, — le premier sûrement, le second très vraisemblablement — d'origine celtique (3) ; mais *Huy* est, comme l'indique son *H-*, purement germanique, et *Liège* l'est (au moins) à moitié (4). M. H. propose comme étymon de *Givet* « le celt. \**gabilo-* « jante », représenté dans les dialectes français ». En réalité, l'italien

avant le XIII<sup>e</sup> siècle. *Ann. Soc. archéol. Namur XXXIX* (1930/31), p. 243, F. ROUSSEAU considère *Feschaux*, au « nom significatif », comme une ancienne « dépendance du domaine [royal] de Givet », domaine qui d'après lui, existait déjà bien avant 930/31, date de sa première mention.

(1) « Das indogermanische bildet zahlreiche denominative eigenschaftsworte auf -jo (gr. ἄγιος, ἱππιος, ξένιος, lat. *patrius*, *uxorius*, *senatorius*)... Diese bildungsweise hat im germ. zahlreiche substantivierungen hinterlassen », KLUGE, *op. cit.* (p. 74), p. 92, cf. les p. 5/6, 39 et 43/44.

(2) Les noms de choses germaniques en -j- dérivés de substantifs sont pour la plupart des thèmes féminins en *jōn* tirés de noms de matières et de noms d'arbres, cf. KLUGE, *ib.*, p. 43/44.

(3) Nous avons proposé une nouvelle interprétation du nom de *Namur* et de sa forme germanique dans notre communication intitulée *Ganth super fluvium Scalth. Handelingen van het XXII<sup>e</sup> Vlaams Filologencongres (Gent 1957)*, p. 194 N 39.

(4) Cf. pour ce dernier toponyme H. VALESIIUS, *Notitia Galliarum ordine litterarum digesta*. Parisiis 1675, p. 270/71 ; ainsi que G. KURTH, *Les origines de la ville de Liège. Bull. Soc. art. & hist. dioc. Liège II* (1882), p. 41-45. Peut-être faut-il encore mentionner comme « antique étape mosane » la petite ville de *Visé*, dont le nom est lui aussi d'origine germanique : cf. G.-D. FRANQUINET, *Plaatsnamen in Belgisch Limburg. ... Veldwezelt. De Maasgouw II* (1880), p. 217/18.

septentrional *gâvel* etc. n'a de correspondants *autochtones* qu'en rhéto-roman, en provençal et en franco-provençal (1). L'aire du terme indique une origine préromane ; mais l'étymon \**gabilo-* proposé par W. MEYER-LÜBKE et VON WARTBURG ne s'appuie pas sur des termes celtiques attestés (2) ; il ne rend compte phonétiquement que d'une partie des formes italiennes, et non des autres formes romanes (3) ;

(1) Cf. W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*<sup>3</sup>, p. 310, et W. v. WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch IV*, p. 16. Si le français dialectal (Issoudun) *gabille* « toupie » est apparenté — ce qui n'est pas sûr —, il doit [en raison de son consonantisme] provenir de Rouergue (v. W.), où « jante » se dit *gabil'o* (M.-L.).

(2) VON WARTBURG, *ib.*, croit que \**gabilo-* est gaulois et de même racine que \**gabalos* « spear ». MEYER-LÜBKE, *ib.*, doute de la celticité de l'étymon, et note que « air. *gabul* « gegabelter Ast » und ahd. *gabal* « Gabel » ... beide begrifflich weit ab[liegen] ». E. DE FELICE ap. C. BATTISTI-G. ALESSIO, *Dizionario etimologico italiano III*, p. 1775 s. v. *gavèllo* (*gaviglio*). remarque lui aussi que « Il gallo-lat. *gābalus* forca o il suo corrispondente germanico (ted. *Gabel*) è lontano per la forma e per il significato », et part « da un tema mediterraneo \**gabīlo-* curvo, che appare anche in area iberica (port. *gavião* parte curva della falce, galiz. *gabilan* falce) ». H. SCHUCHARDT, *Zur Methodik der Wortgeschichte. Ztschr. f. rom. Phil. XXIV* (1900), p. 570, est tenté, puisque « andere Wörter für « Radfelge » (u. A. auch in den galloital. Mdd.) von kelt. *gamb-* < *camp-* abgeleitet sind, ... dem *gav-* einen gleichen Ursprung anzudeuten », et note que, en latin médiéval, le mot s'écrivait également par *c-*. On sait en effet que le français *jante* provient, comme son synonyme breton *camhet* (*an rot*), du celtique \**camp-itā* « radkrümmung, radfelge », dérivé de *cambo-* « krumm », cf. HOLDER, *op. cit.* (p. 70) I, col. 713/14, et VON WARTBURG, *ib.* II, I. *Halbband*, p. 125/26 (avec des variantes dialectales françaises en \**-ittu* et \**-ice*). L'étymon de *gâvel* etc. serait-il un terme celtique tardif issu de \**camp-l-*, un synonyme de \**camp-itā*? Cf. pour les évolutions *c->g-* et *-mbl-?>-vl-* H. PEDERSEN, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen I*, p. 120 et 119.

(3) MEYER-LÜBKE, *ib.*, croit que ces dernières ont subi un changement de suffixe, tandis que VON WARTBURG, *ib.*, se borne à constater la différence de finale. Le provençal *gabil'o* (Rouergue ; cité par M.-L.), *gobillo* (Lagraulet, département du Gers : cité par v. W. ; *U* = [*l'*]) f. « jante » est parallèle à *cabil'o*, *cobil'o* etc. « cheville » (cf. J. GILLIÉRON-E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, carte 271) < latin *c(l)avīcula*, et pourrait d'ailleurs avoir subi l'influence de ce terme ; il est à noter que, dans la plupart des dialectes provençaux parlés à l'O. du Rhône, le *v* intervocalique est passé ou tend à passer à *b*.

sa signification primitive n'est pas absolument certaine, puisqu'il « bezeichnet teils die Speichen, teils die vier Stücke des Radreifens, in welchem die Speichen eingesetzt sind » (1) ; à moins d'avoir été allongé par \*-iō- ou influencé par un suffixe tel que -iculum, il aurait abouti en français à \*Jable, namurois \*[dʒōf], comme *tabula* à *table*, namurois [tōf] (2). *Givet* n'est d'ailleurs pas situé sur « la première grande boucle » de la Meuse, mais, comme le note M. H. lui-même, à 3 km. plus au nord. Si le toponyme était celtique, il serait *entièrement isolé* : A. HOLDER (3) ne mentionne *aucun* autre nom de lieu qui puisse remonter à un prototype \*gabil(i)o-. L'objection ne se retourne pas contre notre étymologie, car *Givet* entre, d'après nous, dans la catégorie nombreuse des toponymes germaniques de Wallonie dont la singularité provient de ce qu'ils sont traduits

(1) MEYER-LÜBKE, *ib.*

(2) « Table » se dit *tāp* à Gimnée (à 8 km. à l'O. de Givet), mais *tōf* à Chooz et à Winenne (localités situées resp. à 5 km. au S.-O. et 6 km. 5 au S.-E. de la ville), cf. L. REMACLE, *Atlas linguistique de la Wallonie I*, p. 259.

M. H. ne se soucie pas toujours assez des exigences phonétiques. Ainsi, dans son article *Toponymes hesbignons (A-Ays)* cité p. 63, il propose de « voir dans *Aaz* l'hydronyme germanique *aaha* (...) pourvu de -s roman, désinence de pluriel », alors que (presque?) toutes les formes du XIII<sup>e</sup> s. (dont plusieurs originales) se terminent par z ; d'expliquer *Alleur* par un proparoxyton celtique \*allo-turno-, qui, l'o accentué étant bref et libre, l'o final devant aboutir à un e muet, et l'r s'amuissant en wallon devant n, aurait donné \*aloune, et non \*aleür ; de rattacher *Ans* au germanique *ans-*, suédois *ås* « faite, comble », alors que les trois plus anciennes formes originales se terminent par z ; dans son *art. cit.* (p. 69), p. 44, il voudrait tirer *Bergilers* de \*burg-in-ol(l)aco (?) « forteresse à Oleye », alors que le nom wallon de cette commune voisine, *blé*, a une voyelle initiale longue ; etc. M. H. ayant eu l'obligeance de nous soumettre ces propositions avant leur publication, nous lui avons fait à l'époque ces différentes remarques par écrit.

(3) *Op. cit.* (p. 70) I, col. 1509. Tout au plus pourrait-on en rapprocher deux noms anciens du N. de l'Italie, *Gabellum* et *Gabellus*, lesquels désignaient resp. la localité actuelle de *Gavello* et un affluent du Pô.

littéralement du roman (ou du celtique) (1). \*Gabiljum est

(1) Cf. plus loin *Lustin* < \**lustin(nju)* comme traduction de *Goyet* < \**gaudiacum*. L'étymon germanique de *Givet* n'est d'ailleurs pas entièrement isolé. Nous en avons rapproché le toponyme ancien-anglais *Gajol-* ou *Gajulford* « the tributary ford », que J. BOSWORTH - T. NORTHCOTE TOLLER ont identifié avec *Camelford* en Cornouailles. M. H. objecte que le déterminant de *Camelford* est en réalité, d'après E. EKWALL, *The Concise Oxford Dictionary of English Place-Names*, p. 80, le nom de la rivière *Camel* (1147 *Cambula*), d'origine celtique. Mais si l'identification de l'*Anglo-Saxon Dictionary* est erronée, l'existence d'un ancien lieu dit *Gajul-* ou *Gajulford* ne peut être mise en doute. En effet, les deux plus anciens manuscrits de la *Chronique Anglo-Saxonne*, lesquels datent resp. de la fin du IX<sup>e</sup> et de la fin du X<sup>e</sup> s., rapportent qu'il y eut en 823 « *Wala (Weala) gefeoht / Defna æt Gajulforda* », c'est-à-dire « un combat des Gallois et des gens du Devon à *G.* », cf. B. THORPE, *The Anglo-Saxon Chronicle, according to the several original authorities I : Original texts*, p. xvi, 110, et *II : Translation*, p. 53, 276 (où *G.* est identifié dubitativement avec *Camelford*) ; ainsi que J. EARLE - CH. PLUMMER, *Two of the Saxon Chronicles, parallel, with supplementary extracts from the others I : Texts, appendices and glossary*, p. 60, et *II : Introduction, notes, and index*, p. xxvii, 70 (où la date est corrigée en 825) et 384 (où *G.* est identifié sans réserves avec *Galford* [Devon]). Signalons encore chez EKWALL, *op. cit.*, p. 182, *Galhampton* (Somerset), *Galmington* (ib.) et les deux *Galmpton* (Devonshire — comme *Galford* !), que l'auteur explique par l'ancien-anglais \**gafolmanna tūn* « TŪN [p. 460 : = homestead, village] inhabited by rent-paying peasants ».

Dans un article intitulé *A propos d'une étymologie celtique de Givet. Dial. belgo-rom. XIII* (1956), p. 132-34, le Père P. GROSJEAN déclare ne pas connaître « de toponyme formé de l'idée ou du mot « jante » dans les langues celtiques », et estime que « la courbe de la Meuse, à 3 km. en amont, ... n'apparaissait sans doute pas dans le paysage qui devait être boisé ». Il tente toutefois d'expliquer *Givet* comme un dérivé en \**io-* d'un terme celtique attesté seulement par « des emprunts allemands de l'ouest comme *Gabel* « pince » et par le français *javelle*, mais apparenté à celui qui, latinisé en *gabalus* « potence (en forme de fourche) », a donné l'ancien-irlandais *gabal* « furca, patibulum » et le nouvel-irlandais *gabul*, lequel signifie notamment « bifurcation or angle in a glen, pass, etc. ; the spit of land between two rivers (?) ; a branch of a river, an arm or inlet of the sea... » ; l'étymon aurait désigné primitivement la « fourche » formée à *Givet* par la Meuse et la Houille, c'est-à-dire leur « confluent ». Le P. G. a mal lu ou interprété plusieurs de ses sources : HOLDER, *op. cit.* (p. 70) *I*, col. 1508, après avoir énuméré les différents représentants du celtique *gābālu-* « gegabelter ast, gabel der schenkel », ne parle pas d'emprunts allemands de l'ouest comme *Gabel* « pince » (!), mais mentionne comme apparenté (« *vw.* » = *verwandt*) le ger-

calqué sur \**fiscālēs* ; or, les toponymes issus ou dérivés de

manique occidental (« westgerm. ») *gabel* (qui devrait être précédé d'un astérisque, et où *e = ə*), ancien-haut-allemand *gabal(a)* f. (avec *a* médial !), etc. ; G. DOTIN, *La langue gauloise*, p. 257, rapporte, il est vrai, le gallo-roman \**gabella* (français *javelle*) à *gabalus* « gibet » — sans expliquer les différences phonétiques —, mais VON WARTBURG, *op. cit.* (p. 77) IV, p. 16, ne rattache qu'indirectement le sens de « javelle » à celui de « fourche », puisqu'il considère \**gabella* « schwaden » et *gabalus* (p. 12 : « \**gabel* ») comme deux dérivés distincts de la racine de l'irlandais *gabāl* « fassen », et qu'il propose comme signification primitive du premier « soviel wie man mit beiden armen umfassen kann ». J. POKORNY, *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch*, p. 408, fait remonter le gallo-roman \**gabella* « Garbe, Holzbündel » avec l'ancien-irlandais *gabāl* f. « das Nehmen », le gallois *gafael* (où *f = v*) « das Festhalten » etc. au celtique \**gabaglā* (de l'indoeuropéen \**ghabh-* « fassen, nehmen »), proposition phonétiquement satisfaisante : on peut en effet admettre que \**gabaglā* est passé en Gaule à \**gabaela* (cf., outre la forme galloise, PEDERSEN, *op. cit.* [p. 77] I, p. 115 et 95), que la diphtongue *ae* s'est réduite à *e* en latin vulgaire (comme dans *caelum, quaerit*, etc., cf. BOURCIEZ, *op. cit.* [p. 68], p. 4), et que la finale *a* été assimilée au suffixe diminutif roman *-ella* (cf. *chandelle* pour *chandoile* < latin *candēla* chez BOURCIEZ, *ib.*, p. 77). Quant au rapprochement de *gabalus* et de *gabāl*, il est rejeté explicitement par A. WALDE - J. POKORNY, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen I*, p. 533/34 (cf. la p. 552), et implicitement par POKORNY, *op. cit.*, p. 409. HOLDER, *loc. cit.*, PEDERSEN, *op. cit.* I, p. 39, WALDE - POKORNY, *op. cit.* I, p. 533, et POKORNY, *op. cit.*, p. 409, citent le terme ancien-irlandais glosé par « furca, patibulum » sous la forme *gabul* (et non *gabal*), dont POKORNY considère l'*u* comme épenthétique ; L. WEISGERBER, *Die Sprache der Festlandkelten. Deutsches Archäol. Inst., Röm.-Germ. Komm. XX. Bericht 1930* (1931), p. 185, estime également « [daß] die inselkeltischen Sprachen auf \**gabul-* weisen ». Rien ne justifie donc l'hypothèse d'un ancien-celtique \**gabel-* « fourche » ; d'ailleurs, une finale \**ēlio-* aurait normalement donné en français \**-ieil*, en wallon \**-i*, comme le latin vulgaire \**veclō* (pour *vētūlum*) a donné en français *vieil* et en wallon *vî* ; enfin, un toponyme celtique d'une signification aussi générale que « fourche, confluent » devrait être bien représenté en Gaule (HOLDER, *op. cit.* I, col. 1092-94, n'y mentionne pas moins de 28 exemples du type *condāte* « confluens, zusammenfluß »), alors que *Givet* semble y être unique en son espèce. Le P. G., qui invoque la toponymie irlandaise (pourtant très différente de la toponymie gauloise), n'y cite pas un seul cas où le mot « fourche » soit employé au sens de « confluent ». Le toponyme irlandais *áth gabla*, dont il connaît au moins quatre exemples, ne signifie sans doute pas « gué de la fourche », mais « gué du péage », comme le *Gaful-* ou *Gafolford* anglais dont il a été question au début de cette

*fiscus* sont légion en Gaule romane ; et *Givet* est qualifié expressément de *fiscus* en 930/31, ce qui appuie notre explication. Les graphies en *-et*, dont la plus ancienne date de 1305, et la prononciation dialectale *djivèt*, *djuvèt* citée par M. H. permettent de préciser qu'après l'amuïssement du *l* final le toponyme a été considéré comme un diminutif roman en *\*-ittum*.

## 2. Lenne — Heer

Nous avons tiré **Lenne**, nom d'une dépendance de Waulsort appelée en wallon *cinse di lène*, du roman *\*līna* « les lins > la linière ». M. H. s'étonne que « dans les dialectes ni dans la toponymie de la Belgique ni de la France », on n'ait trouvé d'autres traces de ce pluriel à sens collectif ; il rapproche **Lenne** de **Martenslinde** (Limbourg belge), 1096 (or.) *Linne* (1), ainsi que de *Linne* (Limbourg hollandais), et en conclut que « l'attribution du thème au roman reste hypothétique ». On peut se demander si les deux toponymes limbourgeois mentionnés, ainsi que les toponymes allemands *Linn* (cercle de Krefeld), (*Kirch*)*linde* (cercle rural de Dortmund), *Linne* (cercle rural d'Osna-

note : il semble bien, en effet, qu'il ait existé un mot irlandais *gabal* « tribune, tax » emprunté à l'ancien-anglais *gafol* « rent tax, due », cf. M. E. BYRNE, *Contributions to a Dictionary of the Irish Language*, G, col. 1.

(1) M. S. P. ERNST, *Histoire du Limbourg... VI*, p. 114. La leçon *Liinne* chez [WOLTERS], *Notice historique sur l'ancien chapitre de chanoinesses nobles de Munsterbilsen*, p. 46, est probablement erronée, comme l'indique la comparaison avec les autres formes anciennes : XII<sup>e</sup> s. (cop. vers 1200) *Linna*, ERNST, *ib.* VI, p. 84 ; 1244 (cop. collationnée) *Linna*, M. X., *Notice sur l'abbaye d'Orienten, à Rummen, et sur l'abbaye de Balthershoven, près de St-Trond. Messenger des sc. hist. & archives des arts de Belg.* 1846, p. 14 ; 1275-93 (or.) *Linne... Mertenslinne... St Mertenslinne*, J. PAQUAY, *Een oorspronkelijk Limburgsch pachtboek der XIII<sup>de</sup> eeuw. Mededeel. Vla. Top. Vereen. Leuven VII* (1931), p. 8 ; 1604 *Lindt... St-Mertenslindt*, F. ULRIX-J. PAQUAY, *Zuidlimburgsche plaatsnamen. Excerpten XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> eeuw*, p. 45. La forme moderne, identique au néerlandais *linde* « tilleul », est due à une étymologie populaire.

brück) et *Linne* (cercle de Wittlage) (1) ne remontent pas, avec abrégement de la voyelle radicale devant le *n* géminé par \**j* (2), au germanique occidental \**līnnja* « linière », dérivé adjectival (3) de *līn* « lin », terme attesté sous cette forme en ancien-haut-allemand, ancien-saxon et ancien-anglais, et apparenté ou emprunté au latin *linum* (4). Quant à *Lenne*, il s'écrit toujours par *-e-* dès le XIII<sup>e</sup> s., alors que, dans les formes originales des toponymes wallons en *-in(n)e(s)* > *-enne(s)*, l'*-e-* n'apparaît qu'au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> (5). Certaines graphies hypercorrectes telles que 1316 (or.) *Flawinne* (6) permettent bien d'assigner à l'évolution *-ine* > *-ène* une origine plus reculée ; mais notre étymologie de *Lenne* est condamnée par un dérivé ancien auquel nous n'avons pas suffisamment prêté attention : XII<sup>e</sup> s. (cop. 1521) *quidam Lenniensis Engelbertus... in vico Lenniensi* (7). L'adjectif *Lenniensis* n'est pas dérivé

(1) Cités tous quatre par E. FÖRSTEMANN-H. JELLINGHAUS, *Alteutsches namenbuch II, 2. hälfte*, col. 86.

(2) Cf. un abrégement semblable dans le nom de *Lennik-St-Martin* et — *St-Quentin*, communes de la province de Brabant (arrondissement de Bruxelles, canton de Lennik-St-Quentin), 877 *Villam Gaugiaco* (= Gooik) *in Comitatu Brachbantense, Liniacum in eodem Comitatu*, J. F. FOPPENS, A. MIRÆI... *opera diplomatica et historica ... I*, p. 502 : l'*i* initial de l'étymon était long, comme le prouvent les anciennes formes romanes 1251 et 1398 *Ligni*, 1367 *Lingni*, 1534 *Ligny*, formes citées par A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles... I*, p. 211 N 3 (sans indication de source).

(3) Formé comme \**har(w)ja* « linière », dont il sera question plus loin, et \**hanappja* « chènevière, can(n)ebière », cf. pour ce dernier GAMILLSCHEG, *op. cit.* (p. 65), p. 118, 121, 125, et, pour le suffixe, KLUGE, *op. cit.* (p. 74), p. 39 et 43/44. — Ou faut-il voir plutôt dans nos six toponymes des équivalents du moyen-néerlandais *line* f. « lijn » au sens topographique de « landmaat van 100 roeden » (E. VERWIJS †-J. VERDAM, *Middelnederlandsch Woordenboek IV*, col. 655), bien que ce terme ne soit attesté qu'une seule fois sous la forme *linne* (*ib. IV*, col. 662) ?

(4) Cf. KLUGE-GÖTZE, *op. cit.* (p. 75), p. 449 s. v. *Leinen*.

(5) Cf. ROLAND, *op. cit.* (p. 65), p. 522-34.

(6) Cf. notre *art. cit.* (p. 64), p. 10 et 14.

(7) G. W(AITZ), *Historia Walciodorensis monasterii*, in *Scriptorum t. XIV (Mon. Germ. hist.)*, p. 531. La forme *Lenna* que nous

de *Lenna*, mais de \**Lennia*, latinisation erronée de l'ancien-français *laigne*, *leigne*, *legne* etc. m. & f. « bois en général, et bois à brûler, en particulier » (1), lequel provient du neutre pluriel latin *ligna* employé collectivement (2). La dépalatalisation irrégulière du *n'*, qui remonte au XIII<sup>e</sup> s., paraît due à l'influence de la finale wallonne *-ène*, issue vers la même époque de *-in(n)e(s)*. M. H. attire l'attention sur l'existence, à Dinant, d'une autre *cinse di lène*, signalée par J. HAUST (3). Si une appellation aussi typique se retrouve, avec la même irrégularité phonétique, à moins de 10 km. de là et nulle part ailleurs en Wallonie, il faut évidemment conclure qu'il y a eu transfert toponymique ; il convient toutefois de vérifier si la mention de HAUST n'est pas erronée.

Si paradoxal que cela semble à première vue, notre nouvelle explication de *Lenne* n'entraîne nullement l'élimination du doublet *Lenne* — *Heer*. Nous avons tiré *Heer*, en wallon à *êr*, 1085 (or.) *Heria*, du germanique occidental \**harja* « linière ». M. H. admet que « l'aspirée oriente vers une origine germanique » ; il croit toutefois que *Heer* est « un toponyme forestier » ou du moins « anciennement en rapport avec les bois », puisqu'il y a un *bwès d'hêr* (4) à Andenne, 1237 (or.) *super quatuor silvis de Here, de Stoir, de Casnoit et de Paspas* (5) ; que son diminutif (6), 1552

avons citée d'après la même source figure dans la *Continuatio* de 1242 (cop. 1521).

(1) Cité par F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française... IV*. Nouveau tirage, p. 701.

(2) Cf. MEYER-LÜKE, *op. cit.* (p. 66) I<sup>s</sup>, p. 183/84, et VON WARTBURG, *op. cit.* (p. 77) V, p. 332-34.

(3) *Op. cit.* (p. 65), p. 81.

(4) *Ib.*, p. 69. Ce *Bois de Heer* est situé à 1 km. 5 au S. d'Andenne, à cheval sur la limite d'Andenne et de Coutisse.

(5) L. LAHAYE, *Cartulaire de la commune d'Andenne I*, p. 7.

(6) Il s'agit du *Bois des Arches Heerlettes*, situé à l'extrémité la plus septentrionale de la commune de Coutisse, aux confins

[(cop. notariée) deux... bois..., l'un appelé Allamont, et l'autre] *Herlette* (1), désigne également un bois ; et que la vaste campagne appelée *tchon d'hër*, entre Remicourt et Bovenistier (2), est située « dans un secteur... longtemps boisé ». En réalité, les deux derniers toponymes ne permettent aucune déduction certaine : il est probable, en effet, que le *tchon d'hër*, attesté seulement depuis le XVII<sup>e</sup> s., n'est qu'un « champ ou ensemble de champs dépendant de la commune limbourgeoise de *Heers* » (3) ; et il est normal que *Herlette* désigne un bois, puisqu'il s'agit d'un diminutif (roman) de **Bois de Heer**. Quant à ce dernier toponyme, loin d'infirmier notre étymologie, il tend plutôt à la corroborer : nous croyons en effet que le germanique \**harja* n'est, à Andenne comme près de Givet, qu'une traduction erronée du roman \**lən'a* < \**ligna*, terme qui aura

d'Andenne et à 3 km. 5 du *Bois de Heer* ; en wallon *les hêrlètes*, HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 69.

(1) LAHAYE, *op. cit.* (p. 83) I, p. 173. Quant au bois de la *Herlette*, mentionné à Bohan (commune de la province de Namur, arrondissement de Dinant, canton de Gedinne) au XVIII<sup>e</sup> s. (1725 *Les waibes... de la Bataille et la Herlette*, L. KUMPS, *Bohan. Terre ardennaise*<sup>1</sup>, p. 33, cf. p. 47), il pourrait être identique au bois de la *Halette*, cité dans la même commune à la même époque (*ib.*, p. 47), et avoir donc une origine toute différente.

(2) Il s'agit du *Champ des Hers*, à la limite méridionale de Remicourt, 1637 (or.) au *champ de Heer*, 1672-88 (or.) *aux champs de heers*, A. LEUNEN, *Histoire de Remicourt*, p. 216.

(3) Cette dernière, située à 10 km. au N.-O., s'appelle en wallon *hër*, HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 3, et est attestée sept siècles plus tôt : 929-62 (or.) *villa que dicitur Haire*, M. GYSSELING - A. C. F. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta I*, p. 362. Si nous ne craignons d'allonger par trop cette réponse, nous démontrerions que *Heers* provient également du germanique occidental \**harja* « linière », et est un doublet de *Ligney* < gallo-roman \**liniācum*, à 13 km. 5 au S.-O. (mais seulement 11 km. de *Batsheers*). Si, contre toute vraisemblance, le *tchon d'hër* ne devait pas son nom à un transfert toponymique, ni même, comme le *bvès d'hër*, à une fausse traduction (voir plus loin), sa situation « dans un secteur... longtemps boisé » ne saurait infirmier notre étymologie, puisque *Lignièrès*, dont la signification n'est pas douteuse (voir plus loin), est situé en plein cœur de la forêt ardennaise.

été confondu par les nouveaux venus, peut-être sous l'influence du germanique occidental \**līnnja* « linière » évoqué plus haut, avec le roman \**lin'a* < \**līnea* f. de même signification, dérivé adjectival de *līnum* « lin » (1). D'ailleurs on ne peut séparer *Heer* < \**harja* des noms suivants :

**Herve** : ville de la province de Liège (arrondissement de Verviers, chef-lieu de canton) ; en wallon *hêve* (2) ; 1040 (or.) *curtem... Harvia dictam in pago Livegowe* (3) (lire sans doute \**Liucgowe* = le pays de Liège) ; 1041 (or.) *in villis Harive, Vals... in pago Livgowe* (4) (lire sans doute \**Harvie* et \**Liu[c?]gowe*) ; 1042 (cop. 1<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> s.) *Haruia* (5) ; 1<sup>e</sup> moitié du XI<sup>e</sup> s. (cop. fin du XII<sup>e</sup> s.) *Harvia* (6) ; 1230 (or.) *Herve* (7).

Germanique occidental \**harwja* « linière », dont le \**w* a été conservé ou rétabli sous l'influence du thème *harwa-* « lin » ; le groupe \**rwj*, qui n'existait pas en roman, y a été adapté en *rvj*, le \**w* s'assimilant partiellement au \**j* ; au lieu de se consonifier, comme il l'aurait fait en francien (8), le yod s'est transposé en wallon devant le groupe *rv* (9) pour former avec la voyelle tonique une diphtongue

(1) En interprétant *Lenne* par le roman \**līna* « les lins > la linière », nous avons donc répété, à peu de choses près, l'erreur commise par les Germains il y a plus de douze siècles ! Nous nous rendons parfaitement compte que cette explication devra, pour emporter la conviction, être étayée par une étude d'ensemble des fausses traductions toponymiques en Belgique romane (cf. la N 3 de la p. 74). Si, lors de la rédaction de nos *Doublets mosans*, nous avons discerné la nature réelle du doublet *Lenne* — *Heer*, nous aurions remis sa publication à plus tard.

(2) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 7.

(3) H. BRESSLAU† - P. KEHR, *op. cit.* (p. 71) V, p. 87.

(4) *Ib.*, p. 99.

(5) *Ib.*, p. 121.

(6) G. WAITZ, *Gesta episcoporum Viridunensium auctoribus Bertario et anonymo monachis S. Vitoni. Continuatio*, in : PERTZ, (p. 66 N 4) t. IV, p. 49.

(7) A. DE RYCKEL, *Histoire de la ville de Herve*, p. 288.

(8) Où l'étymon aurait donné \**Harge*, cf. BOURCIEZ, *op. cit.* (p. 68), p. 234/35.

(9) Cf. MEYER-LÜBKE, *op. cit.* (p. 66) I<sup>s</sup>, p. 132, et REMACLE, *op. cit.* (p. 66), p. 74/75.

\**ai*, qui s'est monophthonguée dès le milieu du XII<sup>e</sup> s. (1) ; enfin l'*r* s'est amuï devant la consonne finale, laquelle s'est assourdie.

### Hives — Lignièrès

**Hives** : commune de la province de Luxembourg (arrondissement de Marche, canton de Laroche) ; en wallon à *hîve* (2) ; 1189-96 (or.) *Hirves* (3) ; 1259 (cop.) *Hierve*, 1265 (cop.) *Hievere*, 1282 (cop.) *Hirves...* (3 fois) *Hierves*, 1299 (cop.) *Hieves...* (6 fois) *Hierves*, 1586 (or.) *Hyve* (6 fois) (4).

Germanique occidental \**harwja* « linière » évolué — sans qu'on puisse préciser dans quel dialecte — en \**hêrwja*, qui a été romanisé en \**hervja* : en ancien-wallon, l'\**e* s'est diphtongué en *je* devant *r* + consonne (5), et le yod, s'étant transposé devant *rv*, a formé avec cette diphtongue un groupe \**jei* qui s'est monophthongué (6) dès avant le XIII<sup>e</sup> s. ; enfin, l'*r* s'est amuï et la finale s'est assourdie. *Hives* est un doublet de

**Lignièrès** : dépendance de Roy (commune de la province de Luxembourg, arrondissement et canton de Marche) située à 11 km. (à vol d'oiseau) (7) au N.-O. ; en wallon *lègnîre* (8) ; 748 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) *in loco nuncupante Linarias*

(1) Cf. BOURCIEZ, *op. cit.* (p. 68), p. 55.

(2) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 49.

(3) F. ROUSSEAU, *Actes des comtes de Namur de la première race, 946-1196*, p. 69.

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine...*, p. 36, 46, 75, 98/99 et 245.

(5) Cf. REMACLE, *op. cit.* (p. 66), p. 49.

(6) Comme dans les termes liégeois *îpe* « herse », *pice* « perche, perchoir » et *tîs' m.* « tiers » ; cf. notamment chez BOURCIEZ, *op. cit.* (p. 68), p. 60/61, l'effacement de l'*a* accentué placé entre deux yods : latin *jacet* > ancien-français *gist* « (il) gît ».

(7) Cette distance ne doit pas surprendre, la région étant très boisée.

(8) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 51.

que est sita intra fundum Ardenne, 770-79 (cop. XIII<sup>e</sup> s.)  
in villa que vocatur Lineras sitam in pago Condustrense super  
fluvium Chandregia (= la Hedrée), 1130/31 (cop. XIII<sup>e</sup> s.)  
Lingiers (1).

Roman *līnāriās*, accusatif pluriel de *līnāria* « linière » (2).

### 3. Hastière — Gerin et 6. Naninne — Dave

Nous avons expliqué **Hastière** et **Gerin**, en wallon *djérin*, par le roman \**ha(r)stāria* et le germanique occidental \**gairinnju* (3), tous deux collectifs de termes signifiant

(1) HALKIN-ROLAND, *op. cit.* (p. 66) I, p. 54, 58 et 304.

(2) A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 131, considérerait déjà ce toponyme comme un dérivé en *-arius* etc. du mot *lin*; cf. chez le même, *op. cit.* (p. 74), p. 247, une dizaine de *Li(g)nières*.

(3) Au lieu de ce datif-locatif, nous aurions également pu proposer comme étymon le nominatif \**gairin*. Nous avons considéré le groupe *-ede-* de la plus ancienne forme, « 656 » (faux datant probablement du XII<sup>e</sup> s.; cop. XIV<sup>e</sup> s.) *Gedermo*, à lire \**Gederino*, comme une latinisation hypercorrecte du wallon *ē* issu de \**ai*. Nous pourrions citer plusieurs cas similaires; en voici un qui n'est pas contestable. La ville d'*Andenne*, en wallon *andène* (HAUST, *op. cit.* [p. 65], p. 69), a pour plus anciennes attestations: 870 (cop. X<sup>e</sup> s.) *Andana*, G. WAITZ, *Annales Bertiniani (Scriptores... ex Mon. Germ. hist. recusi)*, p. 112; après 1152 (ms. XII<sup>e</sup> s.) *Apud Andetennam... Andetennam accessit, villam penes Mosam fluvium sitam*, W. ARNDT, *Reineri monachi Sancti Laurentii Leodiensis opera historica. Triumphale Bullonicum*, in: PERTZ, *op. cit.* (p. 66 N° 4) t. XX, p. 591/92. Que ne déduirait-on de la graphie du XII<sup>e</sup> s., si celle du IX<sup>e</sup> ne nous apprenait que *-etenna* est une latinisation hypercorrecte de l'ancien-wallon \**-ē(i)nə* issu de *-āna*! (cf. BOURCIEZ, *op. cit.* [p. 68], p. 61; par après, la finale a été assimilée à celle des toponymes en *-ēne[s]* < *-in[n]e[s]*, nombreux en Wallonie centrale: voir plus loin). Le faussaire maladroit qui a rédigé la prétendue charte de 656 aura voulu donner un aspect archaïque à un nom de lieu dont il ne connaissait sans doute pas de vieilles graphies. C'est le cas de dire avec E. KRANZMAYER, *Der Wert der Mehrsprachigkeit für die Etymologie grenzgelagerter Ortsnamen. Troisième Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie. Actes et Mémoires*, p. 111: « Fremdsprachige Parallelen sind für die Etymologie nicht selten entscheidender als selbst die ältesten urkundlichen Belege ».

« (bâton pareil au) bois d'une lance » ; Naninne et Dave par le gallo-roman \**anīna* et le germanique occidental \**daḥ*/<sub>p</sub><sup>i</sup>/<sub>u</sub><sup>l</sup>- (1), tous deux diminutifs de termes signifiant « marais » ou « bournier ». M. H. rappelle que « traditionnellement *Gerin* et *Naninne* sont expliqués de façon très régulière (sans intervention d'une prosthèse) comme des dérivés de *Gero* et de *Nanno*, anthroponymes germ. bien attestés » (2). On sait qu'un grand nombre de toponymes romans en -(i)āc- sont tirés d'anthroponymes germaniques, soit simples (p. ex. les *Charly* français de *Karl*), soit généralement composés (p. ex. *Gelbressée* de *Gisl-berht*, *Romerée* de *Hrōþ-mār*, *Landrecies* de *Land-rīk*, etc.) (3). Or, il n'existe en Belgique Romane aucun toponyme en -in ou -in(n)e(s), pas plus qu'en -ain, -agne, -ion, -oin, -ogne ou leurs évolutions wallonnes, que l'on puisse considérer avec certitude comme dérivé d'un anthroponyme germanique composé (4); on peut en déduire sans crainte d'erreur que, contrairement

(1) Bien que rétabli d'après des termes nordiques, cet étymon a toute une parenté en germanique occidental : cf. notamment P. PERSSON, *Etymologien. 3. Mhd. tappe usw. : lett. de p i s, de p s i s. Indogerm. Forsch. XXXV* (1915), p. 202-04, et J. A. H. MURRAY, *A New English Dictionary on historical principles III, part I*, p. 2 s. v. (to) dabble.

(2) Ce sont resp. VINCENT, *op. cit.* (p. 87), p. 84, et CARNOY, *Dictionnaire...* (cité p. 65), p. 409, qui les premiers ont expliqué *Gerin* et *Naninne* comme des dérivés en « -inus » de *Gero* et en « -ina » de *Nanno*; cf. pour ces deux anthroponymes germaniques (dont le premier est issu de *Gairo*) E. FÖRSTEMANN, *Altdeutsches namenbuch I*, col. 573 et 1147/48.

(3) Cf. notamment GAMILLSCHEG. *op. cit.* (p. 68) I, p. 60/61.

(4) Tous les toponymes en « -anius, -ania, -inus, -ina, -ion, -onius » et « -onia » cités par VINCENT, *op. cit.* (p. 87), p. 84-87, sont prétendument dérivés d'anthroponymes germaniques simples, alors que les toponymes en « -iacus » cités par le même auteur, p. 79-83, le sont presque tous d'anthroponymes germaniques composés. Il est vrai que P. MARCHOT, *Note sur un suffixe gaulois -inos, a, on de noms de lieu. Ztschr. f. franz. Spr. & Lit. XLVII* (1925), p. 460/61, considère les noms de *Romedenne* (commune de la province de Namur, arrondissement de Philippeville, canton de Florennes) et de « *Jéhérenne* », c'est-à-dire *Gerhenne*, dépendance

à une opinion très répandue, *ces toponymes ne sont pas dérivés de noms de personnes*. Si une vingtaine de toponymes en *-in* et *-in(n)e(s)* désignent des lieux où l'on a retrouvé des vestiges de villas romaines (1), on ne saurait en conclure avec certitude qu'ils ont désigné ces villas elles-mêmes : ils peuvent être postérieurs de plusieurs siècles à leur destruction, au même titre, p. ex., que les noms d'*Orp* et de *Herstal* (2), dont l'origine germanique est reconnue par M. H. lui-même (3). D'ailleurs, les lieux en *-in* et *-in(n)e(s)* où l'on n'a pas retrouvé pareils vestiges sont environ huit fois plus nombreux (4). Il est très significatif que les pré-

de Haut-Fays (commune de la province de Luxembourg, arrondissement de Neufchâteau, canton de Wellin), 943 [cop. XIII<sup>e</sup> s.] *Joherina*, comme des dérivés en « *-ina* » des anthroponymes germaniques « *Hrodmund* » [*<* germanique occidental *Hrop-mund*] et « *Gawihar* » ; mais le wallon *rômédène* (HAUST, *op. cit.* [p. 65], p. 95) a une voyelle initiale *longue* qui contredit l'étymologie proposée, et *Gerhenne* provient vraisemblablement, comme nous pourrions le démontrer par doublet, du germanique occidental \**gawiwarina* f., adjectif tiré de \**gawiwari* « paysan », composé de *gawi* « *pāgus* » et de *-wari* « habitant ». Quant au nom de *Fromelennes*, commune du département des Ardennes (arrondissement de Mézières, canton de Givet), nous pourrions également démontrer par doublet qu'il est issu du germanique occidental \**fra(w)ōnārinnja* (ou de son évolution \**frōn<sup>a</sup>/ē/irinn[j]a*), accusatif de \**fra(w)ōnārin*, collectif de \**fra(w)ōnāri* « Frōner, serf ».

(1) Cf. R. DE MAEYER, *De Romeinsche villa's in België. Een archeologische studie*, p. 270-72.

(2) Cf. pour les villas d'*Orp* et de *Herstal* DE MAEYER, *ib.*, p. 327, 295 et carte 2.

(3) Dans ses articles *A propos du nom d'Orp-le-Grand. Art et Tourisme VI* (1951), mai-juin, p. 17/18, et *Herstal...* (cité p. 63 N 4). Notons en passant que nous considérons notre étymon germanique occidental \**haristalljum* (adopté par M. H.) comme le datif-locatif pluriel de \**hari-stalli* n. ja. « exercitūs mansiō », qui est à *stal(l-) m. a.* (attesté sous cette forme notamment en ancien-haut-allemand, cf. FRANCK- VAN WIJK, *Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taal*, p. 657 s. v. *stal*) « Standort » (sens primitif d'après KLUGE- GÖTZE, *op. cit.* [p. 69], p. 753 s. v. *Stall*), « stationnement », comme l'ancien-saxon *ēli-lēndi* n. ja. « autre pays = étranger » est à *land* n. a. « pays », le latin *lātifundium* à *fundus*, etc.: « Suffix *ja* ist bei beliebigen zusammensetzungen als kennzeichnendes bildungsmittel beliebt », KLUGE, *op. cit.* (p. 74), p. 40.

(4) ROLAND, *op. cit.* (p. 65), p. 519/20, énumère une centaine de

tendus noms de villas gallo-romaines en \*-īn- dérivés d'anthroponymes n'ont été signalés ni en Rhénanie, ni en Flandre, ni même dans la plus grande partie du Nord de la France, mais uniquement en Belgique Romane et dans quelques départements français limitrophes. ROLAND jugeait « incontestable que, dans nos contrées, la grande majorité des noms affectés [du] suffixe [« -ina, -inas »] sont d'origine germanique et se rattachent à l'époque franque » (1) ; nous démontrerons peu à peu, grâce à de nombreux doublets et synonymes, la justesse de cette conclusion, qui vaut également pour la plupart des toponymes en -in, -ain, -agne, -ion, -oin et -ogne en Belgique Romane.

#### 4. (Chansin —) Yvoir — Godinne

Nous avons tiré **Yvoir**, en wallon à *y-uwâr*, 1280 (cop. 1<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> s.) *Oire sour Mueze*, et **Godinne**, en wallon *gôdène*, resp. du roman \**aurea* et de son synonyme germanique \**guldīna* (2) « la dorée », sans pouvoir préciser à quoi s'appliquait exactement cet adjectif. Notre explication est confirmée par la découverte, à une huitaine de km. à l'E. d'**Yvoir**, de l'équivalent celtique : **Chansin**, nom d'une dépendance de Durnal (commune de la province de Namur, arrondissement de Dinant, canton de Ciney), en wallon *tchansin* (3), qui perpétue visiblement le celtique

noms en -in(n)e(s) (dont les 6/7 dans l'ancien diocèse de Liège), et nous-même avons compté en Belgique Romane près de 80 noms en -in.

(1) *Ib.*, p. 521.

(2) L'étymon a pu être également \**goldīna*, avec un *o* analogique d'après le substantif *gold*, cf. notamment BRAUN, *op. cit.* (p. 74), p. 25 N 2.

(3) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 84. Nous ne connaissons pas de graphies anciennes de ce toponyme.

\**canecîn*- « doré », dérivé (1) de *caneco*- « or » (2). *Yvoir* et *Chansin* étant tous deux situés sur le Bocq, il est très probable que l'adjectif désignait primitivement le ruisseau (3). La situation de *Godinne* à 3 km. d'*Yvoir* et du Bocq permet de conjecturer que le terme germanique est traduit du roman ; rappelons que nous sommes arrivé à une conclusion identique — et très naturelle — pour *Waremmé*, *Givet* et *Heer* (4).

### Dorinne — Hordenne

En ce qui concerne **Dorinne**, que nous avons dubitativement rapproché du français *dorine* « chryso splénie », nous sommes heureux de pouvoir donner raison à M. H., qui y soupçonne plutôt un dérivé du latin *dûrus* : en effet, sa suggestion est confirmée par la découverte, à 10 km. 5 (à vol d'oiseau) au S.-O. de *Dorinne*, d'un dérivé du germanique occidental *hard* « dur » (attesté sous cette forme en ancien-bas-francique et en ancien-saxon (5)) qui doit en être considéré comme le doublet :

(1) En celtique comme en germanique, le suffixe \*-*in*- sert à former des adjectifs de matière, cf. les termes gallois *mein-in* « steinern », *pridd-in* « tönern » et *eur-in* « golden » chez PEDERSEN, *op. cit.* (p. 77) I, p. 400.

(2) Le composé *canecosedlon*, qui figure dans une inscription d'Autun, a été rapproché de l'ancien-indien *kanaka* « gold » et traduit par « a golden chair », HOLDER, *op. cit.* (p. 70) I, col. 733 ; l'interprétation du premier membre paraît toutefois douteuse à WEISGERBER, *art. cit.* (p. 80), p. 196. A l'indo-européen *qenagó-* « honiggelb, goldgelb » se rattache notamment la famille de l'allemand *Honig* « miel », WALDE-POKORNY, *op. cit.* (p. 80) I, p. 400.

(3) Cf. notamment les *Goldach* et *Goldbach* allemands chez FÖRSTEMANN-JELLINGHAUS, *op. cit.* (p. 82) II, I. *hälfte*, col. 1078-80.

(4) Cf. aussi, plus loin, notre nouvelle explication de *Lustin*, et celle de *Flawinne* dans notre article *Encore à propos de Flawinne et de Courrière* (à paraître).

(5) Cf. FRANCK-VAN WIJK, *op. cit.* (p. 89), p. 232 s. v. *hard*.

**Hordenne**, dépendance d'Anseremme (commune de la province de Namur, arrondissement et canton de Dinant) ; en wallon à *ordène* (1) ; 1224 (or.) *villarum... de Ansoromia, de Wais, de Lecce et de Hardines* (2).

Dans *ordène* comme dans *dorène*, la finale est régulièrement issue de l'ancien-wallon *-ine(s)* (3), qui peut provenir de part et d'autre d'un suffixe diminutif : le germanique occidental *\*-īnai*, datif-locatif (4) de *-īn* (5), et le roman *\*-īna* ; ou d'un suffixe collectif : le germanique occidental *\*-innja*, accusatif (6) de *-in* (7) — romanisé après l'arrêt de la palatalisation du *n* en roman (8) ou même après l'amuisement du yod postconsonantique en germanique (9), c'est à-dire de toute façon à l'époque carolingienne —, et le suffixe de termes vieux-français tels que *gastine* etc. f. « pillage ; terrain sans culture, lieu en friche » et *gaudine* etc. f. « feuillée, bocage, bois » (10), lequel paraît avoir été emprunté au germanique *-inn(j)a* à l'époque carolingienne (11). La deuxième hypothèse est la plus vraisem-

(1) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 84.

(2) G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne I*, p. 235. La forme de peu avant 1100 (d'après une pièce de 817-25 ; cop. XIII<sup>e</sup> s.) qui peut se lire *Arduanium* ou *anduanium* (K. HANQUET, *La chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium. Nouvelle édition*, p. 13) doit être lue *anduanium* (comme elle l'a d'ailleurs été par deux copistes du XVI<sup>e</sup> s.) et identifiée avec *Andoy*, dépendance de Wierde (commune de la province, de l'arrondissement et du canton de Namur), cf. M. GYSSELING, *Antwerpen en Anvers. Mededel. Veren. naamkunde Leuven XXIII* (1947), p. 25.

(3) « Epine » se dit *spène* dans la majeure partie de la province de Namur, cf. notre *art. cit.* (p. 63 N 2), p. 276 N 6.

(4) Cf. pour la désinence STREITBERG, *op. cit.* (p. 70), p. 227/28.

(5) Cf. KLUGE, *op. cit.* (p. 74), p. 30/(31), ainsi que BRAUNE, *op. cit.* (p. 74), p. 199, qui mentionne chez OTFRID un diminutif *luzzilin*.

(6) Cf. pour la désinence STREITBERG, *loc. cit.* (p. 74).

(7) Cf. KLUGE, *loc. cit.* (p. 75).

(8) Cf. notre *art. cit.* (p. 64), p. 6 et 8.

(9) Cf. BRAUNE, *op. cit.* (p. 74), p. 97-99, et HOLTHAUSEN, *op. cit.* (p. 74), p. 63.

(10) Cités par GODEFROY, *op. cit.* (p. 83) IV, p. 243 et 245.

(11) W. MEYER-LÜBKE, *Grammatik der Romanischen Sprachen II*,

blable : c'est en effet au germanique occidental \**hardinnja* ou à son évolution \**hardinna*, -e que semble remonter le moyen-picard *hardine*, *hardyne* f., que GODEFROY (1) traduit par « sable, gravier » (2). En namurois, l'a entravé par r s'est régulièrement allongé puis vélarisé (3), et

p. 494, dénie une origine latine au suffixe français -ine quand il sert à dériver des noms abstraits de verbes en *i* de provenance germanique (p. ex. *haine* < *hair*) ou (moins souvent) romane (p. ex. *gésine* < *gésir*). « Die Verbreitung von -ina », écrit-il, « weist vielmehr darauf hin, daß das Suffix aus dem Germanischen stammt : zu goth. *satjan* gehört ein Abstr. *sateins*, dessen Endung sich frz. als -in, oder da es weiblich war, als -ine darstellen mußte, und dieses goth. -eins, bzw. sein fränkischer Vertreter wird in dem frz. -ine zu sehen sein. Ebenso deckt sich afrz. *guastine* bis auf den Vokal, der von lat. *vastus* stammt, mit einem germ. *wosteins* die Wüste und hat dann *desertine* und *gaudine* Wald nach sich gezogen ». Mais le suffixe germanique occidental -in correspondant au gotique -eins (< germanique primitif \*-ini) a été confondu, en ancien-francique et en ancien-saxon, avec le suffixe germanique occidental -ī (< germanique primitif \*-in) servant à dériver des noms abstraits d'adjectifs, et a, dans ces dialectes, presque toujours perdu son -n à tous les cas du singulier ainsi qu'au nominatif-accusatif pluriel : l'ancien-haut-allemand *toufī* (rarement *toufīn*) et l'ancien-saxon *dōpi* « Taufe, baptême », apparentés au gotique *daupeins*, se déclinent exactement comme l'ancien-haut-allemand *tiufī* (rarement *tiufīn*) et l'ancien-saxon *diupi* « Tiefe, profondeur », qui correspondant au gotique *diupei*, cf. KLUGE, *op. cit.* (p. 74), p. 79 et 61/62, BRAUNE, *op. cit.* (p. 74), p. 199-201, HOLTHAUSEN, *op. cit.* (p. 74), p. 102, et STREITBERG, *op. cit.* (p. 70), p. 259. Il est donc préférable de tirer -ine du germanique occidental -innja (accusatif) ou de son évolution francique et saxonne -inna : le français *haine* est une formation parallèle à l'ancien-saxon *hēnginn(i)a* « Zustand des hängens », l'ancien-français *gastine* (dont l'initiale trahit l'influence germanique) à l'ancien-saxon *wōstinnia* et l'ancien-haut-allemand *wuostinna* « wüste », cf. KLUGE, *loc. cit.* (p. 75), et HOLTHAUSEN, *ib.*, p. 99/100.

(1) *Op. cit.* (p. 83) IV, p. 421.

(2) Nous pourrions d'ailleurs démontrer qu'Ardenne, nom d'une dépendance de Houyet (commune de la province de Namur, arrondissement de Dinant, canton de Beauraing) jadis homonyme de Hordenne, est sûrement issu de \**hardinn(j)a*, puisque son doublet (Tilleul) d'Oret (pour Doret), nom d'une dépendance de Pondrôme (même canton) située à 11 km. au S.-O., doit, eu égard à ses plus anciennes formes, provenir d'un collectif roman \**dūrētum*.

(3) « Char » se dit *čôr* à Falmignoul et à Bouvignes (localités situées resp. à 3 km. 5 au S. et 4 km. au N.), REMACLE, *op. cit.* (p. 78), p. 97.

l'h initial s'est amui ; quant à la voyelle initiale de *Dorinne*, elle a subi une évolution parallèle à celle du wallon *dorèt* m. « terrain dur, sec » (1).

### [5. Rivière — Lustin]

Nous avons expliqué **Lustin** par le germanique occidental \**listinnju*, collectif de *lista* « bord », et supposé que l'\**i* initial s'est d'abord dissimilé en \**ə*, comme dans le français *devin* (2). Mais le passage de l'*ə* initial à *ü* n'est attesté en wallon qu'à partir du XIII<sup>e</sup> s. (3) ; et si la forme *lustin* de 1066, qui n'est connue que par une copie du XIII<sup>e</sup>, pourrait avoir subi une modernisation, la découverte récente d'une forme plus ancienne encore, que nous citerons plus loin, infirme définitivement notre étymologie. CARNOY (4) se demande si *Lustin* est l'« habitation de *Lusto* » ou le germanique \**lust-hem* (?) « maison de plaisance », qui rappellerait les *Gaudiacum* romans. Nous avons écarté la première hypothèse parce que les toponymes wallons en *-in* ne sont, comme nous l'avons montré plus haut, jamais dérivés de noms de personnes, et la seconde parce que *-in* n'est pas l'aboutissement normal de \**hēm* < \**haim* au XI<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais si *Lustin* ne saurait être un composé du germanique *lust*, il peut en être un dérivé, direct ou indirect. Nous avons attaché trop d'importance au fait que cet élément ne semble pas attesté, à date ancienne, dans les toponymes allemands et néerlandais (5) ; nous n'étions pas encore suffisamment

(1) Terme noté par L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, p. 284 et 134.

(2) Cf. BOURCIEZ, *op. cit.* (p. 68), p. 137/38.

(3) Cf. REMACLE, *op. cit.* (p. 66), p. 40.

(4) *Dictionnaire...*, p. 357, et *Origines...*, p. 424 (ouvrages cités p. 65).

(5) Cf. FÖRSTEMANN-JELLINGHAUS, *op. cit.* (p. 82) II, 2. *hälfte*, col. 154.

pénétré de cette vérité d'expérience, qu'un grand nombre, sinon la plupart des toponymes germaniques en Wallonie sont traduits *littéralement* du roman ou du celtique. Nous proposons de supprimer le doublet *Rivière — Lustin*, qui s'est révélé inexistant, mais de le remplacer par le suivant :

### Goyet — Lustin

**Goyet** : dépendance de Mozet (commune de la province et de l'arrondissement de Namur, canton d'Andenne), à 10 km. (à vol d'oiseau) au S.-E. de Namur ; en wallon *goyè* (1) ; 1242 (cop.) *Goei*, *Goey* (2) ; 1265 (bonne cop. 1744) *Phas* (= Faulx), *Goes*, 1289 (or.) *Arville* (dépendance de Faulx)... *Goey*... *Maiseroules* (= Maizerouille, dépendance de Faulx), *Goey*, 1294 (or.) *En Arville*... *En Ghoey* (3).

Gallo-roman \**gaudiācum* « (maison de) plaisance », dérivé toponymique de *gaudium* « joie » ou de \**gaudire* pour *gaudère* « (se ré)jouir ». Nous devons l'étymon à ROLAND (4), mais son interprétation à CARNOY (5). La non-palatalisation du *g* initial devant \**a(u)* paraît due (comme dans *Goyer*, nom roman de la commune de *Jeuk* en Limbourg) à une dissimilation \**gĭ* — *ĭ* > *g* — *ĭ* (6).

**Lustin** : commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Namur), à 11 km. (à vol d'oiseau) au S.-O. de Goyet ; en wallon *lustin* (7) ; 1052-56 : proba-

(1) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 77.

(2) ROLAND, *op. cit.* (p. 65), p. 432(/33).

(3) D.-D. BROUWERS, *L'administration et les finances du comté de Namur du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Sources. Cens et rentes du comté de Namur au XIII<sup>e</sup> siècle I*, p. 87, II, 2<sup>e</sup> partie, p. 197, 202, et I, p. 246.

(4) *Op. cit.* (p. 65), p. 431-33.

(5) *Dictionnaire...*, p. 222, et *Origines...*, p. 260 (ouvrages cités p. 65).

(6) Cf. notamment le verbe français *cocher* < \*[kʲalkjäre] < latin *calcāre* chez MEYER-LÜBKE, *op. cit.* (p. 66) I<sup>s</sup>, p. 172.

(7) HAUST, *op. cit.* (p. 65), p. 76.

blement 1052 (cop. défectueuse du XI<sup>e</sup> s.) *Ipse* (= Francon, évêque de Liège de 854 à 889) *amenum huic nostrae aecclisiae contulit iustinum* (une cop. indépendante du début du XII<sup>e</sup> s. offre la forme correcte *lustinum*) (1).

Germanique occidental *lustin* ou son datif-locatif (2) \**lustinnju* « (maison de) plaisance », dérivé (3) de *lustjan* « faire plaisir », verbe impersonnel attesté notamment par l'ancien-saxon *lustian* (4). L'évolution de la voyelle radicale plaide en faveur d'une romanisation tardive : en gallo-roman, en effet, *i* ne semble avoir infléchi en *u* que l'*o* accentué auquel il s'est uni pour former une diphtongue (5).

Le caractère isolé du toponyme \**lustin(nju)*, auquel s'oppose la fréquence du type gallo-roman *gaudiacum* (6), permet de conjecturer que *Lustin* est une traduction germanique de *Goyet*.

\* \* \*

Nous nous sommes efforcé de répondre à toutes les objections formulées par M. H., sans en passer aucune sous silence ; bien plus, nous avons signalé nous-même des méprises qui lui avaient échappé. De l'examen critique

(1) R. KERPKE, (*Herigeri et Anselmi Gesta episcoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, in : PERTZ, *op. cit.* (p. 66 N 4) t. VII, p. 200. Cette forme nous avait échappé précédemment parce qu'elle est omise à l'*Index rerum*.

(2) Cf. STREITBERG, *op. cit.* (p. 70), p. 237, BRAUNE, *op. cit.* (p. 74), p. 185-87, et HOLTHAUSEN, *op. cit.* (p. 74), p. 98/99.

(3) Avec le même suffixe que l'ancien-saxon *hënginn(i)a* évoqué à la N 11 de la p. 92, cf. pour l'évolution sémantique MANSION, *op. cit.* (p. 75), p. 71.

(4) Cf. notamment KLUGE - GÖTZE, *op. cit.* (p. 69), p. 254 s. v. *gelüsten*.

(5) P. ex. dans l'ancien-français *conui* < latin *cognōvi*, MEYER-LÜBKE, *op. cit.* (p. 92) I, p. 131, cf. le même, *op. cit.* (p. 66) I<sup>s</sup>, p. 266, ainsi que BOURCIEZ, *op. cit.* (p. 68), p. 107.

(6) HOLDER, *op. cit.* (p. 80) I, col. 1990, en cite une vingtaine de représentants, qu'il voudrait rattacher au gentilice romain *Gavidius*, -ia, et au nom de lieu *Gavedius*.

qui précède, il résulte que nous avons commis une erreur d'identification, due à une latinisation erronée (*Haidis*) et à une graphie entièrement corrompue (*Sclevum* pour \**Solciun*); ainsi que trois erreurs d'interprétation, dues soit à l'ignorance de la plus ancienne forme (*Lustin*), soit surtout à une connaissance encore imparfaite ou incomplète des doublets (*Lenne*, *Dorinne*, *Lustin*). De telles erreurs sont difficilement évitables dans une étude aussi délicate et aussi nouvelle que celle des doublets et triplets en Belgique Romane; elles sont d'ailleurs relativement peu nombreuses (3 étymologies fausses sur 23). Nos trois triplets sont demeurés intacts, tandis que, de nos six doublets mosans, l'un s'est mué en un triplet (*Chansin* — *Yvoir* — *Godinne*), trois autres sont restés inchangés, un cinquième s'est révélé issu d'une fausse traduction (*Lenne* — *Heer*), et un seul a été éliminé (*Rivière* — *Lustin*); la perte de ce dernier a toutefois été compensée par la découverte de plusieurs autres (notamment, dans la région mosane, *Dorinne* — *Hordenne* et *Goyet* — *Lustin*). Nos conclusions générales touchant l'existence locale du trilinguisme en Wallonie mérovingienne, le bilinguisme de la vallée de la Meuse, à l'époque franque, entre Givet et Namur, ainsi que la survivance du germanique dans le Namurois à l'époque carolingienne (1), n'ont donc pas été ébranlées, mais considérablement renforcées.

M. H. n'a même pas effleuré notre argument essentiel. Comment explique-t-il que tant de toponymes wallons situés à proximité les uns des autres puissent phonétiquement se ramener à des étymons qui se traduisent deux à deux ou trois à trois? Les membres d'un doublet ou d'un triplet ne peuvent être jugés *séparément*: comme le remarque E. KRANZMAYER à propos d'un triplet illyro-celto-

(1) Cf. notre *art. cit.* (p. 64).

slave en Basse-Autriche, leurs étymologies parallèles acquièrent *ensemble* « eine auszerordentlich starke Beweis-kraft, denn sie ergänzen und unterstützen sich gegenseitig » (1). *Ces toponymes répondent simultanément à tant d'exigences phonétiques et sémantiques que leur équivalence ne saurait être tenue pour un simple jeu de l'esprit.*

M. É. LEGROS (2) nous reproche de trop systématiser. Il est vrai que nous affirmons l'existence d'un *système* de plusieurs centaines de doublets et triplets couvrant la majeure partie de la Wallonie. Mais ce système, nous l'avons *découvert* et non pas *inventé* : la preuve en est qu'il nous a été impossible de trouver ne fût-ce que dix doublets en Artois, région pourtant contiguë à la frontière linguistique et pour laquelle nous sommes bien documenté. Il est d'ailleurs surprenant qu'on n'ait jamais songé à appliquer à la toponymie wallonne une méthode employée depuis de longues années, et avec le plus grand succès, par des savants aussi renommés que P. LESSIAK, E. KRANZMAYER, E. SCHWARZ et J. U. HUBSCHMIED (3). *Car de même que les*

(1) *Loc. cit.* (p. 87).

(2) Ap. HERBILLON, I. *art. cit.* (p. 63), p. 319 N 1.

Dans la *Bibliographie* de *La Vie Wallonne XXVIII* (1954), p. 228/29, M. L. évoque ironiquement « les remparts des tribus 'ingévonnes' », entendez par là notre *Limes Belgicus ingévon de la mer à la Meuse* (Troisième Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie. Actes et Mémoires, p. 650-57). C'est déformer plaisamment notre thèse : nous n'avons jamais parlé de « remparts », mais bien d'un « limes ethnique », c'est-à-dire d'une ligne de défense formée de « colonies de *limitanei* recrutés parmi toutes les peuplades ingévonnes ». C'est à tort que M. L. nous reproche de ne pas nous être préoccupé des répercussions archéologiques de notre thèse ; il devrait se rappeler combien décevante s'est révélée, au point de vue ethnique, l'étude des cimetières « francs ». Nous espérons pouvoir publier bientôt nos matériaux et nos preuves dans un ouvrage intitulé *De Ingweoonse plaatsnamen in Romaans-België en het ontstaan van de Romaans-Frankische taalgrens*.

(3) Cf. notamment les ouvrages et articles cités par H. DRAÏE, *De gelijkmaking in de plaatsnamen (Ortsnamenausgleich)*, p. 12 N 2, p. 16 N 1 et 2, p. 10 et N 1, p. 14 N 1, p. 43 N 3, et, en outre, plusieurs doublets suisses chez J. U. HUBSCHMIED, *Sprachliche*

*inscriptions bilingues sont la clef de nombreux langages disparus, les doublets et triplets sont la clef d'un grand nombre de ces énigmes qui rendent l'étude de la toponymie wallonne si attrayante — et si dangereuse.*

*Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen. Vox Romanica III (1938), p. 50, 52-55, 75-81 et 100.*

*Addendum à la N 1 de la p. 69 : la forme orale de Bas-Oha est mentionnée d'après HAUST, op. cit. (p. 65), p. 29.*

---